

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 087-218716603-20240405-202412-DE

SLOW

Mairie 1 Place de la Mairie
SAINT MARTIN LE VIEUX
87700

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024/12 EN DATE DU 05/04/2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Représentés : 00

Votants : 13

Exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le 5 Avril 2024, à 18h30, à la Mairie, selon la convocation en date du 22 mars 2024, sous la présidence du maire, Madame Sylvie ACHARD.

Présents : Mmes ACHARD. BRUZAT. GIROIR. ESCALIER. LEONARD. MARCILLAUD. BAYLE

Mrs LAVALADE. MOUSNIER. DELOMENIE. JOUHANNEAU. LEVEQUE. PETILLON.

Monsieur Damien LEVEQUE a été élu secrétaire de séance.

VOTE DES SUBVENTIONS 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, vote les subventions aux associations et autres organismes de droit privé pour l'année 2024 comme suit :

Article	Associations	Montant
65748	F.N.A.T.H	150
65748	CROIX-ROUGE FRANCAISE	50
65748	SECOURS POPULAIRE	50
65748	COOPERATIVE SCOLAIRE	2550
65748	LA PREVENTION ROUTIERE	50
65748	J.M.F DELEGATION D'AIXE	100
65748	CLUB DE L'AMITIE	100
65748	ACCA	150
65748	LIEUTENANTS DE LOUVETERIE	50
65748	PLASTIC 87	300
65748	SOLEX TEAM	100
65748	RESTOS DU CŒUR	100
65748	LES MARCHES DE ST MARTIN	100

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;

Au registre sont les signatures ;

Le Maire,
Sylvie ACHARD



Affichée le
Transmise à la préfecture le